

Article 31 du Règlement

La ministre fédérale de la Justice, qui est chargée de nommer un remplaçant, ne l'a pas encore fait. Elle a même refusé d'expliquer pourquoi elle ne l'avait pas encore fait, se contentant de dire que cela ne saurait tarder. Son inaction a déçu les détachements locaux de la GRC et causé des ennuis à une multitude de personnes qui doivent s'adresser à ce tribunal important.

L'été dernier, une cause d'agression sexuelle a dû être abandonnée parce que le procès avait trop tardé. Il n'y avait pas de juge pour l'entendre. Les victimes de séparations et de violence familiale sont lésées parce que les décisions concernant la garde et les pensions alimentaires sont reportées. La liste des causes en retard s'allonge de jour en jour.

Il y a six semaines, la ministre de la Justice a promis que le remplaçant serait nommé incessamment. Nous avons attendu, mais en vain. Il y a deux semaines, elle a dit qu'un juge serait nommé avant la fin de mars. Rien n'a été fait. Pourquoi ne fait-elle pas son travail et ne nomme-t-elle pas un remplaçant tout de suite?

* * *

LA CRÊTE DE VIMY

M. Doug Fee (Red Deer): Monsieur le Président, il y a 75 ans cette semaine, les Forces armées canadiennes ont remporté l'une des victoires les plus déterminantes de la Première Guerre mondiale en prenant la crête de Vimy.

Aux premières lueurs de l'aube, le 9 avril 1917, les divisions canadiennes ont lancé leur attaque. Des habitants de la Colombie-Britannique côtoyaient des habitants de Calgary. Le Royal 22^e du Québec combattait à côté des Highlanders de la Nouvelle-Écosse. Ni les Anglais ni les Français n'avaient réussi à prendre la crête de Vimy, mais les Canadiens ont réussi.

La victoire n'a pas été sans lourdes pertes. Trois mille hommes sont morts et le nombre des blessés dépassait les 10 000. Trois des quatre Croix de Victoria accordées pour cette bataille l'ont été à titre posthume.

La valeur des militaires canadiens lors de cette guerre, et particulièrement lors de la bataille de Vimy, a été telle que le Canada a pu faire signer son propre représentant au bas du traité de paix mettant fin à cette guerre. On a dit que le Canada était devenu une nation sur la crête de Vimy et, au moment où nous nous interrogeons sur ce que signifie être Canadien, Vimy nous rappelle de façon brutale et glorieuse ceux qui nous ont unis en donnant jusqu'à leur vie pour notre pays. Nous nous souviendrons d'eux.

LE ROTARY CLUB DE ST. JOHN'S, À TERRE-NEUVE

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter le Rotary Club de St. John's, Terre-Neuve, qui a amassé 183 000 \$ pour la construction d'un nouveau refuge pour femmes battues.

Cet effort de collecte de fonds montre très nettement que les hommes et les collectivités désirent participer à la solution et faire leur part pour éliminer la violence faite aux femmes. Depuis plus de 20 ans, de petits groupes de femmes oeuvrent isolément, établissent des refuges, fournissent des conseils et des services, amassent des fonds, font des démarches auprès des gouvernements et sensibilisent le public à la violence faite aux femmes. Bien des femmes sont usées d'avoir consacré leur vie à répondre aux besoins des autres.

Je suis très heureuse que ces femmes ne soient plus seules pour poursuivre leur lutte. À moins que dans toutes les régions les gens ne s'unissent comme ils l'ont fait à St. John's, la violence fera toujours partie de nos vies.

* * *

LA SEMAINE DE LA CONSERVATION DE LA FAUNE

M. Brian O'Kurley (Elk Island): Monsieur le Président, à l'occasion de la Semaine de la conservation de la faune, j'aimerais inviter les députés de cette Chambre à se joindre à la ministre d'État à l'Environnement et à d'autres demain pour une marche d'interprétation de la nature sur la colline parlementaire. Vos hôtes à cette marche de 20 minutes seront deux biologistes d'Environnement Canada qui vous feront découvrir la faune qui vit ici, tout près de notre deuxième chez-soi, et son habitat.

Après cette marche, les députés sont invités à s'arrêter à la rotonde où ils pourront prendre part à l'élaboration d'une oeuvre d'art naturaliste en y ajoutant leur propre coup de pinceau. Ils pourront aussi voir des expositions et des publications de divers organismes de protection de la nature et d'organismes gouvernementaux dans le Hall d'honneur. La marche débutera à 10 h 30 aux portes ouest de l'édifice du Centre.

Comme l'a dit la ministre en Chambre la semaine dernière, la Semaine de la conservation de la faune a été créée pour sensibiliser davantage les Canadiens aux questions relatives à la nature et à l'environnement. Nous pouvons, nous aussi, mieux comprendre ces questions en découvrant l'environnement qui se trouve à nos portes. J'espère que vous viendrez en grand nombre.